

Diagnostic agricole

- **Etat des lieux agricole sur la commune, les exploitations agricoles, leur devenir dans les 5 prochaines années.**
- **Repérage de talus dits « stratégiques », en vue d'une protection.**
- **Échanges avec la commission agricole sur trois thématiques liées à la mise en place du PLU**

Plonévez-Porzay; Septembre 2009



Les objectifs

- **Donner à la commune les éléments pour orienter ses choix en matière d'urbanisation en fonction des contraintes, des opportunités foncières, et à organiser l'activité agricole sur son territoire.**

Plonévez-Porzay, Septembre 2009





Méthode de travail

- **Commission Agricole** : composée du Maire et de son adjoint à l'Urbanisme, les agriculteurs élus, les représentants syndicaux et complétée par des agriculteurs pour une représentation de tous les secteurs géographiques de la commune.

- **Objectifs** :

- 1ère réunion de travail : récolte des informations sur les exploitations, repérage du bâti sur les sièges d'exploitation

- 2ième réunion : suite repérage du bâti, questionnaire déplacements dans le bourg et repérage des points dangereux sur la commune.

Et échanges sur :

- les relations avec la population
- le devenir des anciens sièges d'exploit.
- **Le foncier** : Aménagement foncier

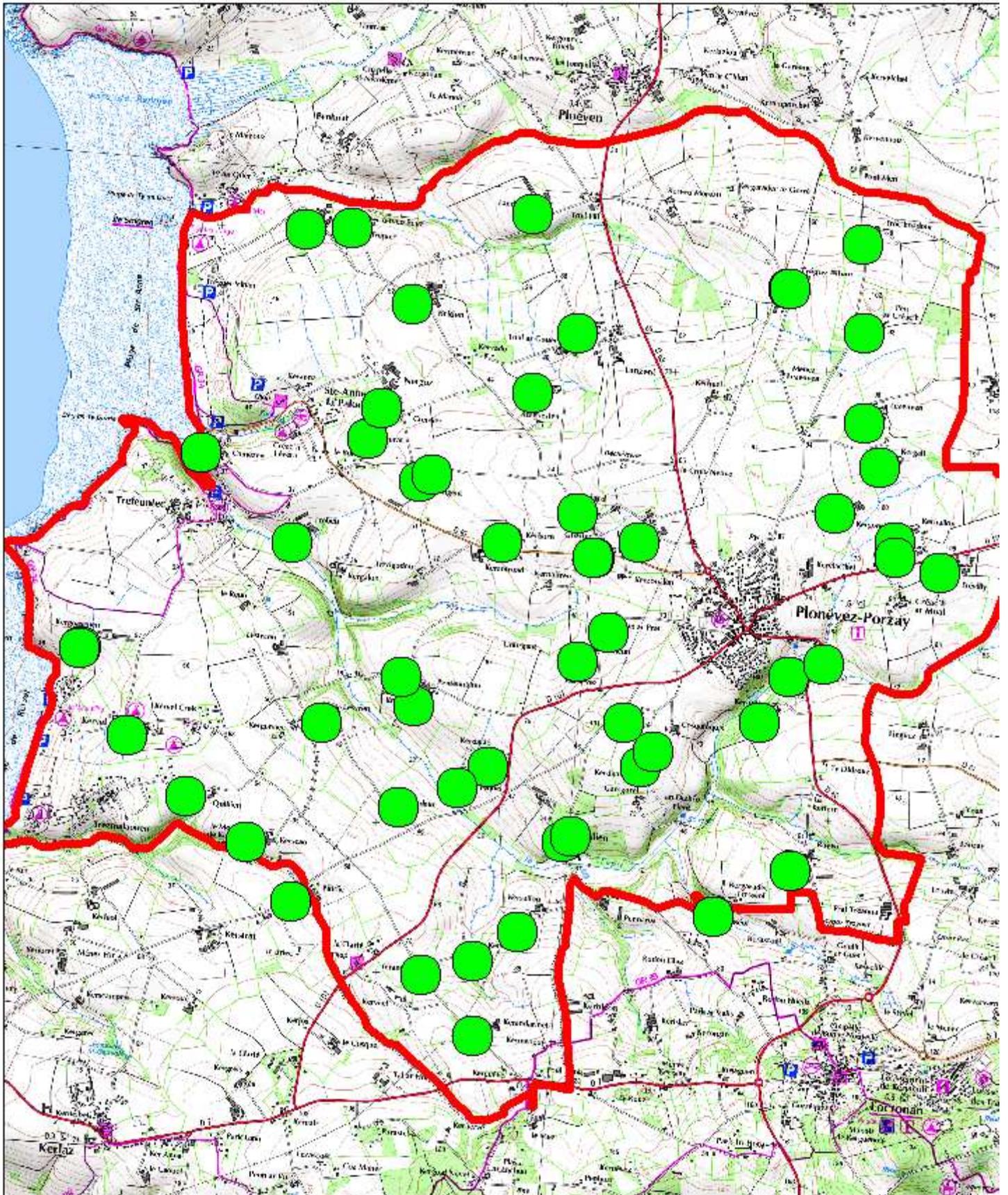
Les zones naturelles

Plonévez-Porzay, Septembre 2009

Données générales

- ◆ Surface totale: 2 923 ha
- ◆ Surface agricole : 2 292 ha
(soit presque 80 % du territoire)
- ◆ Commune très agricole et activité prédominante.
- ◆ Répartition homogène des exploitations sur l'ensemble du territoire.

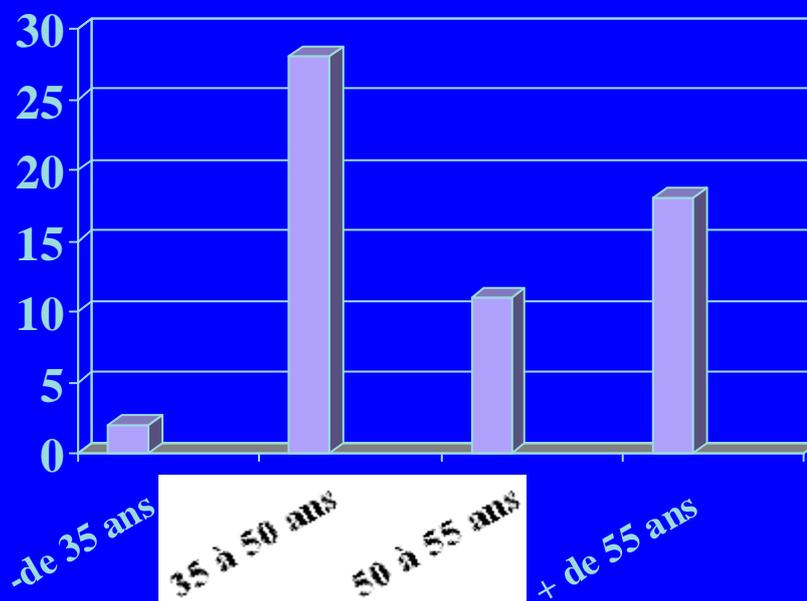
Carte des exploitations agricoles - Commune de Plonévez-Porzay



L'agriculture

- ◆ Nombre d'exploitations professionnelles : 40
- ◆ Nombre d'exploitants : 59
- ◆ Age moyen : 48 ans (moyenne départementale).
- ◆ 14 exploitations employant des salariés.
- ◆ Nombre de salariés : 14,5 ETP
- ◆ 2 CUMA

La population agricole, perspective à 5 ans



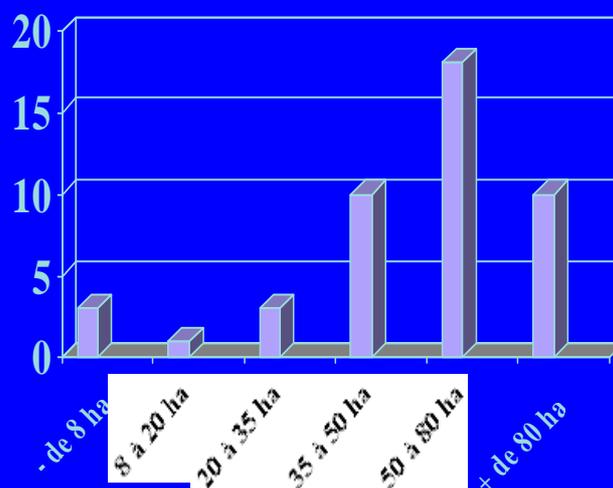
- ◆ **Pas d'installations récentes**
- ◆ **14 départs en retraite** (24 % de pop. Agricole)
- ◆ **12 exploitations concernées:**
 - 3 : dont le repreneur est connu
 - 8 : repreneur non connu
 - 1 : arrêt activité

Structure des exploitations

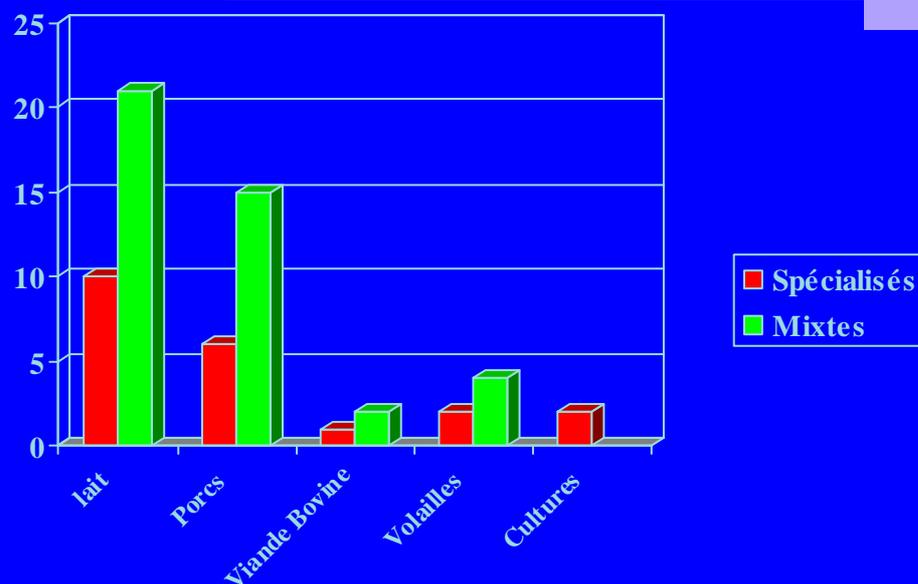
- ◆ Structure familiale prédominante : (une personne : 60 %)
- ◆ Forme juridique majoritaire : EARL 70 %
- ◆ Régime des exploitations : 2/3 des exploitations relèvent du régime des Installations Classées.
- ◆ 50 % des élevages ont des tiers à moins de 100 m
- ◆ Travaux de mise aux normes des bâtiments d'élevage réalisés chez tous les éleveurs .

Structure des exploitations

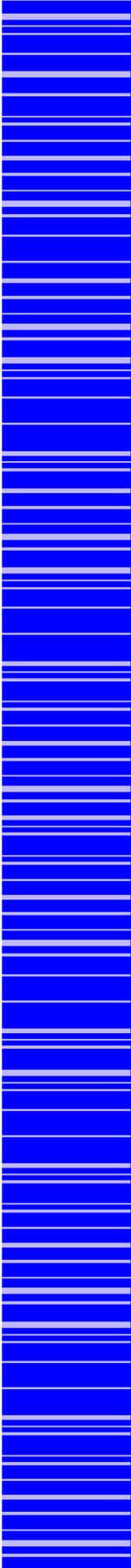
- ◆ La surface moyenne des exploitations est de plus de 64 hectares (c'est la moyenne départementale.)
- ◆ L'ilôt attenant au site d'élevage est d'une surface moyenne de 38 ha (Variabilité de 15 à 70 ha).
- ◆ 40 % de la surface d'une exploitation correspond à des ilôts, situés en moyenne à 2 Km 8 du siège.



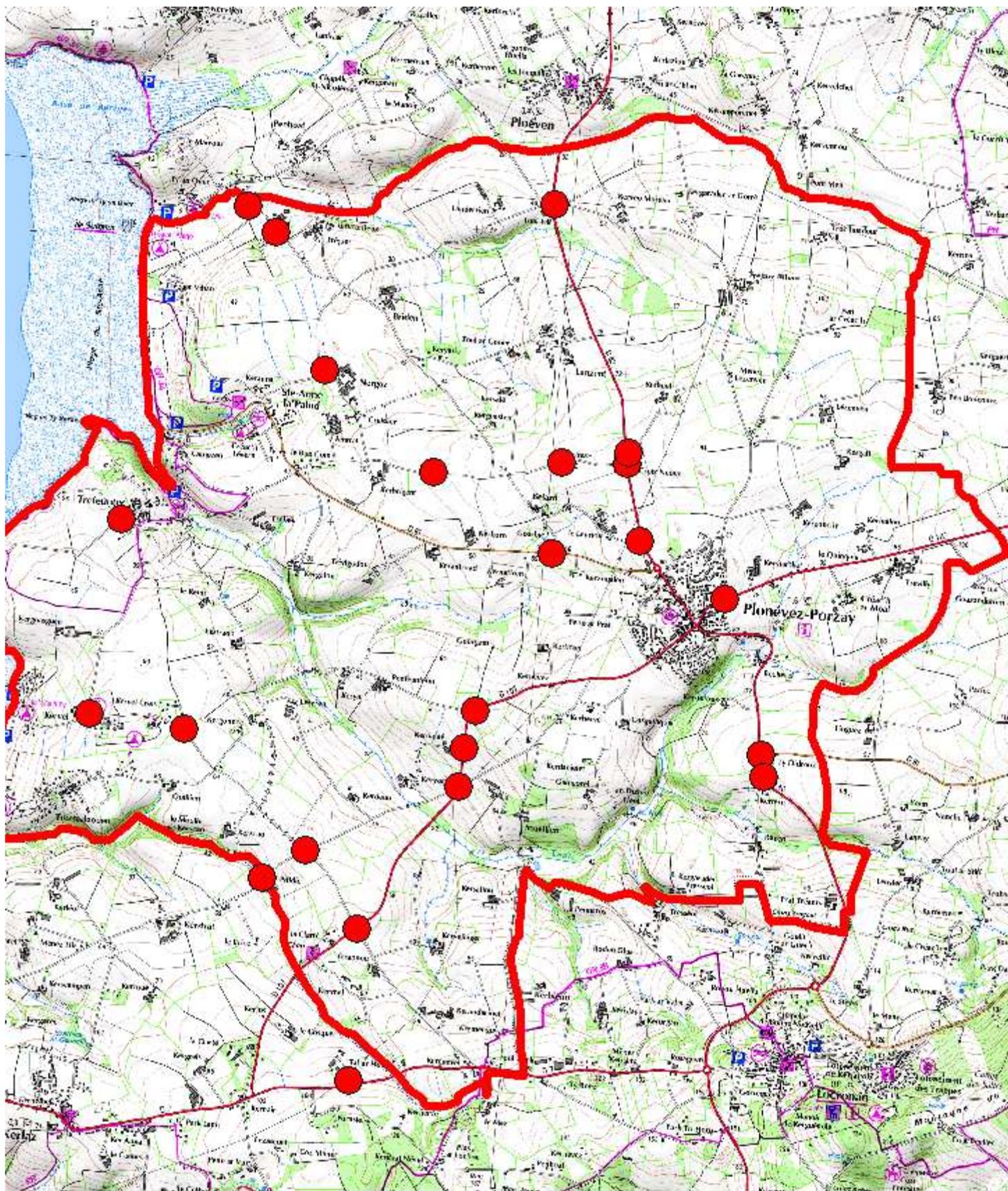
Les productions



- Représentativité des différentes productions : Lait : 78 % dont 1/3 de spécialisés
- Production porcine en seconde position : présente chez 53 % des éleveurs, 1/4 de spécialisés.
- Productions avicole (5) et bovine (3)
- 17 % des exploitations développent une activité d'accueil à la ferme (gîtes).



**Les carrefours
dangereux ou les
portions de routes où
la circulation est
difficile**



Inventaire Bocager

◆ Proposition de critères stratégiques :

- Talus boisés, ceinture de bas fond (séparation des prairies des terres)
Intérêts : anti-érosifs, environnementaux
- Talus boisés en bordure de routes et de chemins
Intérêt paysager, une composante majeure de la trame bocagère
- Quelques talus boisés aux abords du bourg
Intérêt paysager

Talus ceinturant les prairies de bas fond

- ◆ Secteur Landerrien



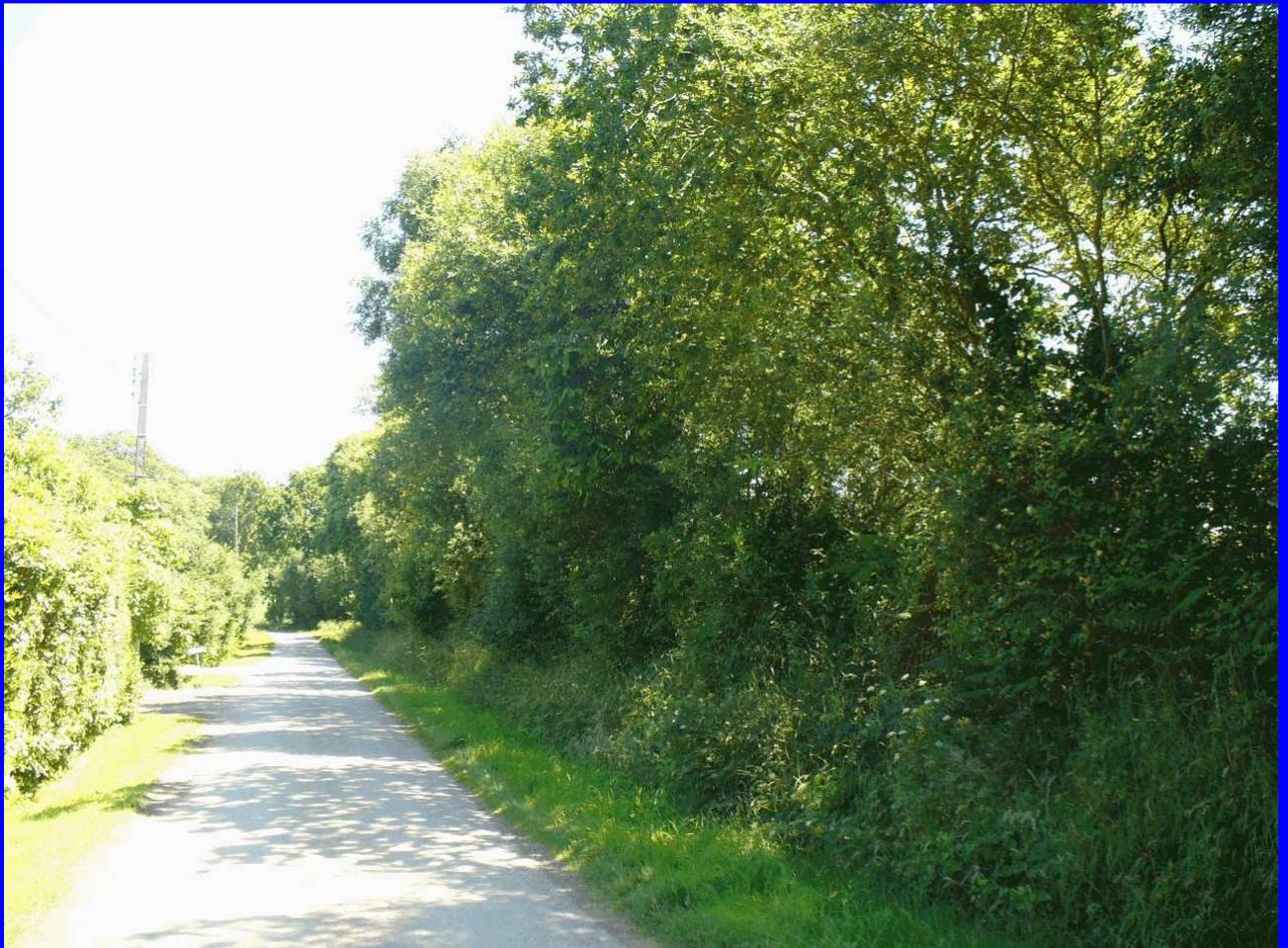
Talus ceinture de bas-fond

- ◆ Secteur de Moëllien



Talus de bord de route

- ◆ Secteur de Keryado



Talus de bord de Chemin d'exploitation

- ◆ Secteur de Kervéo-Moreau

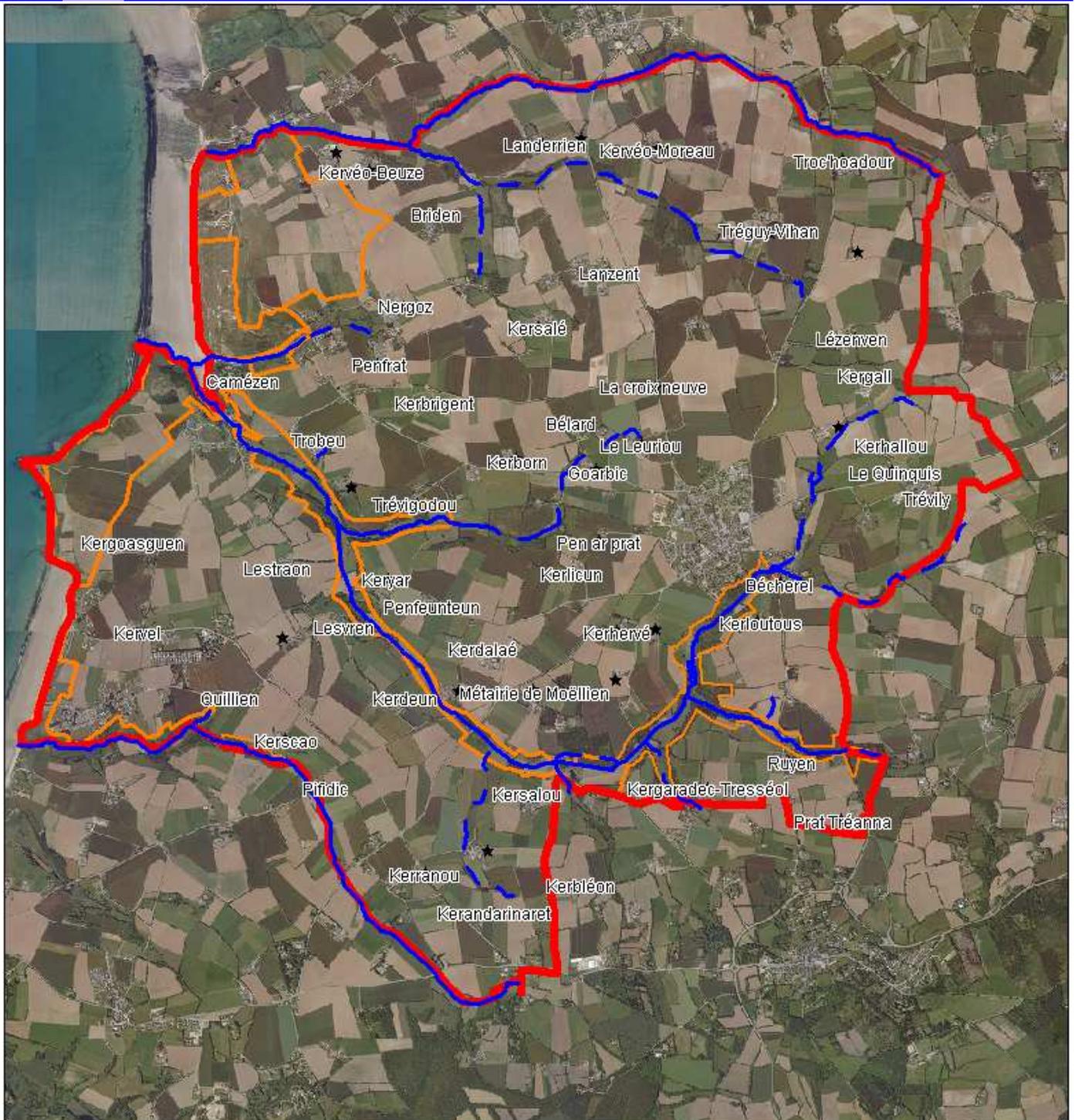


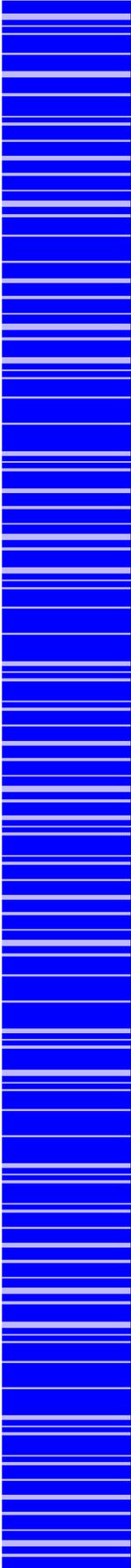
Talus paysager, aux abords du bourg

- ◆ Sortie sud du bourg, limite de commune



Inventaire des ruisseaux





ECHANGES AVEC LES
AGRICULTEURS
Sur des thématiques liés au
PLU

Question1: Relations entre les agriculteurs et la population

- Les sujets que les agriculteurs jugent sensibles : Nuisances olfactives et nuisances sonores

Les questions d'Environnement.

- Ils citent tous la nécessité de maintenir le dialogue avec la population
- Nécessité de ne pas s'isoler et pour cela entre autre s'impliquer dans la vie publique, associative et sportive ...
- Ils estiment que les relations avec la population sont plutôt bonnes.
- Idées d'actions à développer :
Axer sur la communication, des portes ouvertes ...

Question 2: Devenir des anciens sièges d'exploitation (disparition de l'activité d'élevage)

- ◆ - Les agriculteurs apparaissent d'accord sur le principe pour des changements d'affectation des anciens bâtiments agricoles
- ◆ Sous conditions :
 - Oui sur des bâtiments de caractère « en pierre ». Idée de préservation du patrimoine.
 - Définition claire d'un bâtiment de caractère → la même règle partout
 - Importance d'un inventaire spécifique sur les anciens sièges (à mettre en place).
 - Dans le respect des plans d'épandage
 - Importance d'informer les nouveaux arrivants en zone rurale : Idée d'une Charte

Question 3: Le foncier agricole dans le PLU

◆ Aménagement foncier

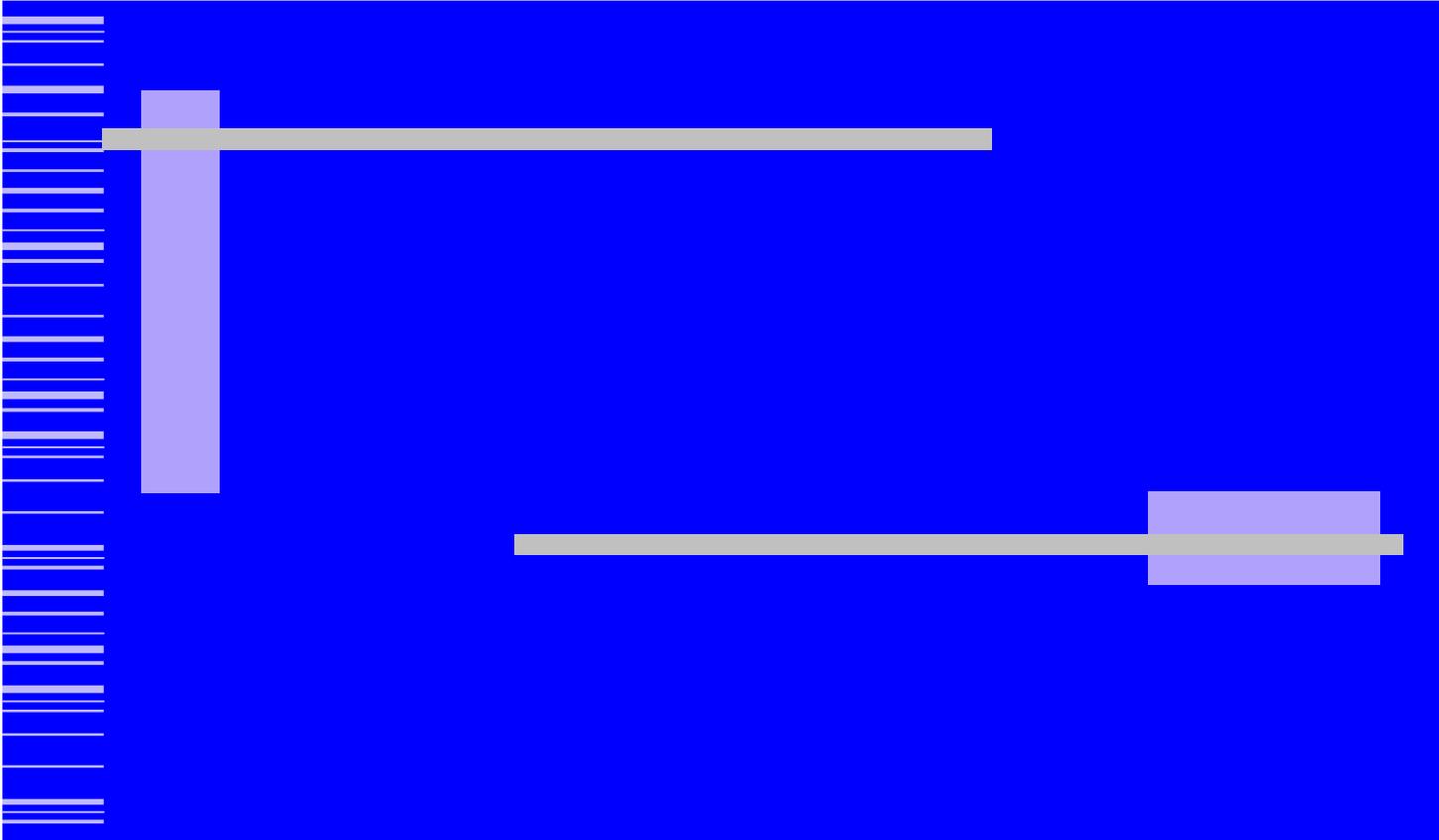
- Intérêts : si extensions urbaines ..., Prévoir de(s) réserve(s) foncière(s) avec échange(s) pour compenser les agriculteurs concernés
- Préservation des chemins AFR pour l'usage agricole

◆ Les talus

- Avis partagés sur le classement : En bordure de zones urbanisées ou pas de classement du tout.

Les zones naturelles

- Protéger l'activité agricole : parcelles labourables doivent être en zone A.
- Ne pas étendre celles existantes
- Nécessité de bien les définir : associer les agriculteurs au moins pour la délimitation des zones humides (NZh).



◆ FIN